



APERÇU DU FONDS

Fonds de stratégies de crédit NewGen – Parts de catégorie C Fondateurs

NewGen Asset Management Limited
Le 19 décembre 2025

Le présent document renferme des renseignements essentiels sur les parts de catégorie C Fondateurs du Fonds de stratégies de crédit NewGen (le « **Fonds** ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec NewGen Asset Management Limited (« **NewGen** » ou le « **gestionnaire** ») au 1-833-5 NEWGEN ou par courriel à info@NewGenfunds.com, ou visitez le www.newgenfunds.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un organisme de placement collectif alternatif. Il investit dans des catégories d'actifs ou utilise des stratégies de placement qui ne sont pas permis aux organismes de placement collectif traditionnels. Parmi les stratégies particulières qui distinguent le présent Fonds des organismes de placement collectif traditionnels, on compte l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et à d'autres fins, une capacité accrue de vente de titres à découvert, ainsi que la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement. Bien que ces stratégies seront utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies en matière de placement du Fonds, elles pourraient précipiter la baisse de la valeur de votre placement si certaines conditions du marché sont réunies.

Bref aperçu

Code du Fonds :	NEW707	Gestionnaire du Fonds :	NewGen Asset Management Limited
Date de création de la catégorie :	Le 29 décembre 2022	Gestionnaire de portefeuille :	NewGen Asset Management Limited
Valeur totale du Fonds au 31 octobre 2025 :	228,3 M\$	Distributions :	Distributions mensuelles du revenu selon un taux fixé par le gestionnaire; distribution annuelle du revenu net et des gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles au plus tard le 15 décembre
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,33 %	Placement minimal :	Placement initial : 500 \$; placements additionnels : 100 \$
Effet de levier :	L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser trois fois sa valeur liquidative, calculée quotidiennement.		

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds cherche à optimiser les rendements absolus pour les porteurs de parts au cours du cycle de crédit traditionnel des sociétés grâce à une combinaison de revenu et de gains en capital, tout en réduisant la volatilité liée aux rendements. Pour atteindre cet objectif en matière de placement, le Fonds investit essentiellement dans un portefeuille concentré, mais adéquatement diversifié, composé d'obligations de qualité moindre émises par des sociétés nord-américaines cotées en bourse et il pourrait également investir dans d'autres types de titres de créance, comme des prêts à terme, des obligations convertibles, des titres privilégiés et des titres de participation ordinaires.

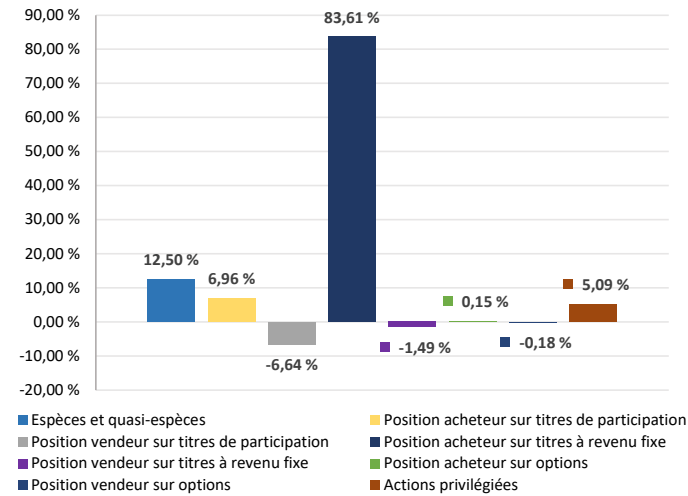
L'exposition brute globale du Fonds découlant des emprunts de liquidités, des ventes à découvert et des contrats sur instruments dérivés ne dépassera pas 300 % de sa valeur liquidative ou ce qui est normalement permis en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable. L'effet de levier est calculé conformément à la méthode prescrite par les règlements sur les valeurs mobilières, ou à toute dispense aux termes de ceux-ci.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 octobre 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 31 octobre 2025)

DYE & DURHAM LIMITED 3,75 % MARS 2026	12,63 %
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	12,50 %
MRT MID PART 11,5 % FÉVRIER 2028	5,82 %
CALFRAC HOLDINGS LP 10,875 % MARS 2026	4,98 %
CINEPLEX INC 7,75 % MARS 2030	4,93 %
GREENFIRE RESOURCES LTD 12 % OCTOBRE 2028	4,55 %
SBL HOLDINGS INC 6,5 % JUIN 2064	4,51 %
CHEMTRADE LOGISTICS INC 7 % JUIN 2028	4,36 %
GENWORTH HOLDINGS INC 6,7876 % NOVEMBRE 2036	4,06 %
GOVERNEMENT CANADIEN 1,5 % JUIN 2026	3,94 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	62,30 %
Nombre total de placements	52

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 31 octobre 2025)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l’argent.

Une façon d’évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s’appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l’argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l’argent.

Niveau de risque

NewGen estime que la volatilité de ce Fonds est de faible à moyenne.

Ce niveau est établi d’après la variation du rendement du Fonds d’une année à l’autre. Il n’indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l’argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l’OPC? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

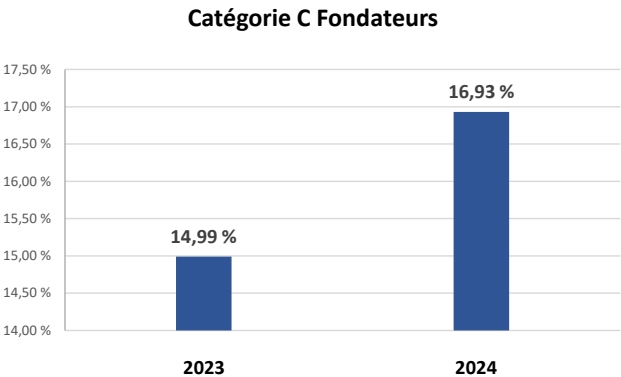
Comme la plupart des fonds, ce fonds n’offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de catégorie C Fondateurs du Fonds depuis sa création. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie C Fondateurs du Fonds au cours de ses deux années d'existence. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de catégorie C Fondateurs du Fonds sur trois mois depuis sa création. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	7,92 %	31 mars 2023	Votre placement augmenterait à 1 079,20 \$.
Pire rendement	-0,66 %	31 octobre 2023	Votre placement chuterait à 993,40 \$.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans les parts de catégorie C Fondateurs du Fonds depuis sa création aurait un placement de 1 344,62 \$ au 31 octobre 2025, ce qui correspond à un taux de rendement annuel composé de 15,96 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un placement à moyen ou à long terme qui s'inscrit dans un portefeuille équilibré;
- veulent avoir accès à des investissements fondés sur la recherche;
- souhaitent obtenir une exposition à un portefeuille diversifié de titres;
- ont une tolérance au risque qui est faible à moyenne.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie C Fondateurs du Fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent lorsque vous achetez des parts de catégorie C Fondateurs du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 30 juin 2025, les frais liés aux parts de catégorie C Fondateurs du Fonds s'établissaient à 2,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 24,60 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)	
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion, de la rémunération au rendement et des frais d'exploitation liés aux parts de catégorie C Fondateurs du Fonds.	2,33 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,13 %
Frais du Fonds	<u>2,46 %</u>

Le Fonds verse au gestionnaire une rémunération au rendement annuelle qui correspond à 15 % de l'écart positif entre le rendement total des parts de catégorie C Fondateurs du Fonds et le « seuil de rentabilité » le plus élevé jamais atteint pour cette catégorie. Le rendement total est calculé après la prise en compte de tous les autres frais du Fonds.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payable par NewGen à l'égard des parts de catégorie C Fondateurs du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir ou vendre des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 90 jours suivant leur acquisition. Ces frais sont payés au Fonds.
Frais de changement de catégorie	Jusqu'à 2 % de la valeur des parts dont vous demandez le changement de catégorie. Ces frais sont payés à votre représentant.
Rémunération à l'acte	Vous pouvez souscrire et détenir des parts de cette catégorie dans un compte à honoraires ou un compte intégré auprès de la société de votre représentant (si elle offre des parts de catégorie C Fondateurs). Si vous détenez des parts dans un compte à honoraires, vous pourriez payer des frais directement à la société de votre représentant.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec NewGen ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

NewGen Asset Management Limited
Commerce Court North
CP 405, Bureau 2901
25 King Street West
Toronto (Ontario) M5L 1G3
N° de téléphone : 416-941-9111
N° sans frais : 1-833-5NEWGEN
info@NewGenfunds.com
www.newgenfunds.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.